



# AQCAMADE

Association de Quartier des Commerçants et Artisans de l'avenue Malaussena  
et de la Place De Gaulle

Déclarée sous le n° W062003315 – n° Siret : 520 955 352 00015 – code APE 9499Z

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DE L'AQCAMADE CHEZ TINTIN LE VENDREDI 07 octobre 2011

### 1°) Personnes présentes

Mesdames Sara Cristobal, Annie France Hogan, Marie Hélène Jaime, Béatrice Caula  
Propriétaires des "Trois cabots" et de A Fresco et messieurs Paul Harnois, Gilbert Cantagalli,  
Christian Caligaris, David Legall et Patrick Baillot d'Estivaux.

### 2°) Ordre du jour

Point 1 : Adoption du dernier compte rendu du 02 septembre 2011

Point 2 : Préparation de l'Assemblée générale

Point 3 : Bulletin de l'AQCAMADE

Point 4 : Différentes manifestations

### 3°) Déroulement de la séance

- **Point 1** : Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Le Président insiste sur le fait que les membres de notre association doivent faire preuve de plus de rigueur. Paul mentionne qu'il ne peut effectuer tout le travail de secrétariat tout seul et lance un appel pour bénéficier d'aide.
- **Point 2** : L'Assemblée générale est prévue le 20 octobre à 19h au Collège Vernier. Annie France préviendra les élus de la modification de l'horaire. L'ordre du jour est celui habituel : Constitution du Bureau, Quitus, Comptes, Réalisations de l'AQCAMADE en 2011, Questions diverses. Il est demandé à Marie Hélène de préparer l'arrêt des comptes au 31 décembre 2010. Dans les questions diverses on doit traiter les travaux de la Gare du Sud (date de début des travaux, garde au sol, planning et différentes phases de ces travaux, stationnement pendant la durée des travaux, stationnement des commerçants du quartier, passage des camions rue de Dijon, cahier des charges, possibilité d'achat de parkings par des particuliers...). Il ne faut pas que n'importe quel commerce s'installe, il est important que notre quartier mise sur des boutiques de produits de grande qualité. Durant cette période l'AQCAMADE pourrait demander la fourniture par la Mairie de tickets de tram et bus à tarif réduit pour en faire bénéficier les clients.
- **Point 3** : Annie France suggère de demander aux élus une subvention pour réaliser les bulletins; cela n'empêche pas de continuer à demander aux banques un coup de pouce. Il est demandé aux organisateurs de manifestations (Sara pour la Sainte Fleur, la propriétaire des 3 cabots pour les poneys, le centenaire du

Palais de Venise) de bien vouloir fournir des photos pour illustrer leur travail, les paquets cadeaux et les vitrines de Noël). Si Patrick trouve des anomalies au niveau des trottoirs ou autres il les mentionnera.

- **Point 4** : Différentes journées sont programmées :

- **Le samedi 22 octobre de 14h à 20h** : Inauguration d'un nouvel espace "Forme et Mieux être" 21 rue Miollis.
- **Les samedi 5 et dimanche 6 Journée commerciale** : Participation d'associations : AIDS – Ligue contre le cancer – Association de judo – protection civile qui fera une démonstration de défibrillateur.  
Chaque membre du bureau doit aller voir les commerçants proches afin de les informer de cette date. Un point sera fait lors de la prochaine réunion du vendredi 14 octobre.
- **Le samedi 10 décembre Journées Portes ouvertes chez Sara et Béatrice** : Les clients se verront offrir une coupe de champagne (ou un jus de fruits) lors de l'achat ou la commande de fleurs.
- **Le dimanche 11 décembre Marché de Noël au Jardin Thiole** : Tous les commerces seront ouverts. Annie France s'occupera de contacter une animatrice Peggy (qui viendra, avec l'accord du Président à la réunion du 4 novembre) et les commerçants intéressés par un stand (Fruits défendus, chocolatiers...Annie France a déjà prévenu Arielle Palombo qui a déjà tenu un stand lors de la Journée des chevaux; avec des tissus anciens, elle confectionne des nappes, des coussins ... à des prix abordables). On peut envisager de faire venir deux vélos taxi.
- **Période de Noël** : Dans la période comprise entre le 1er et le 24 décembre tous les magasins seront ouverts. L'Office du Commerce prend en charge la fourniture de ce qui permettra la confection des paquets cadeaux (Annie France). Cette dernière essaiera de faire financer également les tapis ornant l'entrée des magasins. La couleur retenue pour les paquets cadeaux et les tapis sera rouge et vert. David propose que ces prestations soient réservées en premier lieu à ceux qui paient une cotisation. L'AQCAMADE demandera à la Mairie la possibilité de pouvoir disposer de tickets de tramway à tarif réduit qui seraient offerts aux clients pour leur retour. La propriétaire des Trois cabots propose de renouveler son expérience des poneys et demande à l'AQCAMADE de subventionner l'activité (800€ par jour); ceci se ferait le 17 et le 23 décembre. Après discussion et hors présence de la propriétaire des 3 cabots la date du 11 décembre serait préférée à celle du 17. Il est également la possibilité de louer des automates (de l'ordre de 300€); la propriétaire d'A

Fresco propose l'installation d'une structure gonflable près de l'hôtel Mancini. On peut envisager de faire venir des vélos taxi.

A l'issue de ces diverses manifestations, il est indispensable d'effectuer une réunion pour faire le point sur ce qui a bien fonctionné et ce qu'il ne faudra pas renouveler

### **3°) Clôture de la séance**

Clôture de la réunion de bureau à 14h20. Le Bureau se réunira tous les premiers jeudis du mois.

Prochaines réunions : le 14 octobre à 12h (ou 12h30?) à la Permanence d'Annie France boulevard J. Garnier pour préparer l'Assemblée générale et le 4 novembre à 12h30 au même endroit.

### **4°) Avancées rapport à la réunion**

- L'Office du Commerce veut bien financer les « paquets cadeaux » mais souhaite que ceux-ci soient distribués à un grand nombre de commerçants du secteur afin de fédérer le commerce. Annie-France doit rencontrer Martine Garcia le 24 octobre.
- Daniel Orvieto, Co président du Comité de quartier « cœur de Ville » propose d'offrir pour la journée du Marché de Noël des friandises par le biais d'un Père Noël. Daniel Orvieto sera présent à la réunion du 4 novembre avec l'accord du Président.
- Azur Fêtes propose des Pères Noël de 2m de haut au coût de 100€ par mois.

L'Ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine.

Le secrétaire

Le Président

Patrick BAILLOT D'ESTIVAUX

Paul HARNOIS